

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/06/26-19

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 juin 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

DÉCIDE :

OBJET : MOTION RELATIVE A L'INITIATIVE D'EXCELLENCE A*MIDEX

Le Président propose au conseil d'administration d'approuver la motion suivante.

Le conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille, réuni le 26 juin 2012, s'étonne de dépêches et articles parus récemment à propos des investissements d'avenir et en particulier de l'Initiative d'Excellence A*MIDEX obtenue par l'Université et ses partenaires.

Il tient à rappeler que :

- Les conseils des Universités désormais fusionnées ont eu de la part de leur Président des informations régulières sur les Investissements d'Avenir et le projet A*MIDEX.
- Le projet A*MIDEX reprend exactement la politique du contrat pluriannuel de l'Université d'Aix-Marseille avec l'État sur le texte stratégique duquel le conseil de l'Université d'Aix-Marseille s'est prononcé le 24 janvier.
- Dès lors que le projet A*MIDEX a été retenu par le jury international, le conseil a été informé à chaque séance, de la teneur du projet dont il a pu vérifier la pleine adéquation à la politique de l'établissement, de l'évolution du conventionnement avec l'État, ainsi que de la mise en place dont il a délibéré.
- Concernant les financements obtenus en propre par A*MIDEX, ils sont ouverts à l'ensemble de la communauté scientifique liant l'Université d'Aix-Marseille et ses partenaires.
- Concernant les sommes affectées aux unités impliquées dans des Investissements d'Avenir, ce sont celles du contrat pluriannuel avec l'État.

Le conseil rappelle enfin qu'il est prévu qu'il délibère sur le programme annuel et sur le rapport d'activité d'A*MIDEX, exécutés au sein d'une Fondation universitaire pleinement intégrée à l'Université d'Aix-Marseille et créée par le conseil d'administration du 29 mai 2012.

En conséquence, le conseil d'administration de l'Université d'Aix-Marseille se déclare pleinement informé et responsable de la conduite de l'Initiative d'Excellence A*MIDEX qui a été conçue pour dynamiser la politique de l'Université et de ses partenaires sur le site, politique votée par le conseil après son approbation nette lors des élections aux conseils centraux et à la présidence de l'Université.

Le conseil d'administration approuve cette motion.

Cette délibération est adoptée par 23 voix pour et 6 voix contre.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 26 juin 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

